



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens, le lundi 7 octobre 2019 à compter de 19 h sous la présidence du maire, Monsieur Régent Bastien.

À laquelle sont présents :

Madame Solange Castilloux, conseillère
Madame Nathalie Castilloux, conseillère
Monsieur Henri Alain, conseiller
Monsieur Florian Duchesneau, conseiller
Monsieur Hébert Huard, conseiller
Monsieur Romeo Briand, conseiller

Sont également présents :

Madame Annie Chapados, directrice générale intérimaire, directrice des finances et de la trésorerie et greffière-adjointe
Monsieur Simon Carrothers, coordonnateur de projets et du service d'urbanisme
Monsieur Christian Bourque, directeur du Service des Sports et des activités récréatives

2019-10-304

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents.

2019-10-305

2. CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

2019-10-306

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
 - Dépôt – Sondage besoin en logements
5. Approbation des procès-verbaux antérieurs
6. Administration générale et finances
 - 6.1 Adoption des comptes à payer

6.2 Suivi du budget

7. Affaires des contribuables
8. Adoption du rapport des états financiers 2018 des vérificateurs externes
9. Adoption du Règlement 2019-491 sur les nuisances
10. Adoption du Règlement 2019-492 sur la Sécurité, la paix, et l'ordre dans les endroits publics
11. Adoption du Règlement 2019-493 sur le tir à partir des chemins publics
12. Adoption du Règlement 2019-494 sur le nourrissage des animaux sauvages
13. Ajout d'un signataire – Entente CGER
14. Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 3
15. Demande de 1^{er} paiement – Rue Day
16. Résolution – Service ambulancier Paspébiac
17. Appel d'offres – Collecte, transport et disposition des matières résiduelles, recyclables et matériaux secs
18. Dons- Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel
19. Rapport des conseillers
20. Affaires nouvelles
21. Période de questions
22. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR : Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE

- Dépôt – Sondage besoin en logements

2019-10-307

5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Solange Castilloux

APPUYÉ PAR : Monsieur Henri Alain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les procès-verbaux suivants soient approuvés tels que rédigés :

- Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019;
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2019.

Conformément à l'article 333 alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes, la greffière-adjointe est dispensée de la lecture des procès-verbaux, des copies ayant été remises à chaque membre du conseil plus de 24h avant la séance.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

2019-10-308

6.1. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR : Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les comptes à payer pour le mois de septembre 2019 d'un montant de 434 343,81 \$ soient approuvés pour paiement.

2019-10-309

6.2. SUIVI DU BUDGET

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain

APPUYÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le rapport « État des activités financières » en date du 30 septembre 2019 soit adopté.

7. AFFAIRES DES CONTRIBUABLES

2019-10-310

8. ADOPTION DU RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS 2018 DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

CONSIDÉRANT QUE le rapport des vérificateurs externes a été déposé et présenté dans le cadre de la séance extraordinaire du 23 septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE le rapport sera transmis aux instances gouvernementales;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance dudit rapport;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Florian Duchesneau

APPUYÉ PAR : Monsieur Hébert Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal reconnaisse et adopte le rapport des vérificateurs externes, Raymond, Chabot, Grant, Thornton tel que présenté et mandate le service de la trésorerie à transmettre ledit rapport aux instances compétentes.

2019-10-311

9. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-491 SUR LES NUISANCES

ATTENDU QU'un avis de motion du Règlement 2019-491 a été donné le 9 septembre 2019;

ATTENDU QU'un projet de règlement numéro 2019-491 a été déposé le 9 septembre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR : Roméo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le Règlement 2019-491 sur les nuisances.

2019-10-312

10. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-492 SUR LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS

ATTENDU QU'un avis de motion du Règlement 2019-492 a été donné le 9 septembre 2019;

ATTENDU QU'un projet de règlement numéro 2019-492 a été déposé le 9 septembre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Solange Castilloux

APPUYÉ PAR : Monsieur Henri Alain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le Règlement 2019-492 sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

2019-10-313

11. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-493 SUR LE TIR À PARTIR DES CHEMINS PUBLICS

ATTENDU QU'un avis de motion du Règlement 2019-493 a été donné le 9 septembre 2019;

ATTENDU QU'un projet de règlement numéro 2019-493 a été déposé le 9 septembre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR : Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le Règlement 2019-493 sur le tir à partir des chemins publics.

2019-10-314

12. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-494 SUR LE NOURRISSAGE DES ANIMAUX SAUVAGES

ATTENDU QU'un avis de motion du Règlement 2019-494 a été donné le 9 septembre 2019;

ATTENDU QU'un projet de règlement numéro 2019-494 a été déposé le 9 septembre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Hébert Huard

APPUYÉ PAR : Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le Règlement 2019-494 sur le nourrissage des animaux sauvages.

2019-10-315

13. AJOUT D'UN SIGNATAIRE – ENTENTE CGER

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain

APPUYÉ PAR : Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER comme signataire Monsieur Régent Bastien, maire à signer tous les documents relatifs à l'entente contractuelle entre le Centre de gestion de l'équipement roulant ci-après appelé «CGER» et la Ville de Paspébiac.

2019-10-316

14. SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 3

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Solange Castilloux

APPUYÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Ville de Paspébiac présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant maximum de 100 000 \$, dans le cadre du **Volet 3** du programme Soutien des actions de préparation aux sinistres et s'engage à en respecter toutes les conditions sans exception, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente pour en faire partie intégrante;

CONFIRME que la **contribution** municipale sera d'une valeur **d'au moins** 50 000 \$; pour un projet qui **totalise** un **investissement global** de 100 000 \$ en sécurité civile;

AUTORISE Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière, et atteste que tous les renseignements annexes et engagements qu'il contient sont exacts et,

ATTESTE avoir déjà complété et transmis l'outil d'autodiagnostic municipal fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et,

S'ENGAGE à ce que les actions décrites au formulaire et à ses annexes soient réalisées, au plus tard, le 1^{er} octobre 2020, ainsi qu'à conserver, pour une période d'au moins trois ans, tous les documents requis pour une reddition de compte à l'Agence sur demande.

2019-10-317

15. DEMANDE DE 1^{ER} PAIEMENT – RUE DAY

CONSIDÉRANT QU'un 1^{er} décompte progressif de travaux est émis par le Maître d'œuvre du projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la rue Day soit la firme ARPO Groupe-Conseil inc.;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur général, Léonard Loisel & Fils, accepte le 1^{er} décompte progressif déposé par le Maître d'œuvre ARPO Groupe-Conseil inc. au montant de 181 969,64 \$ taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR : Monsieur Florian Duchesneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim et directrice des finances à émettre un premier (1^{er}) paiement au montant de 181 969,64 \$ taxes

incluses à Léonard Loisel & Fils selon le 1^{er} décompte progressif déposé par ARPO Groupe-Conseil inc. relativement aux travaux en cours sur la rue Day.

16. RÉOLUTION – SERVICE AMBULANCIER PASPÉBIAC

2019-10-318

ATTENDU QUE la Ville de Paspébiac souhaite sensibiliser les décideurs du secteur de la santé de la Gaspésie et du Québec, de l'éducation, des MRC de la Gaspésie et de l'ensemble de la population à la situation périlleuse du service ambulancier à Paspébiac, le territoire qu'il dessert et de l'ensemble du territoire de la Gaspésie;

ATTENDU QUE le service ambulancier de Paspébiac est situé au centre d'une région de plus de quarante (40) kilomètres le long de la rive de la Baie-des-Chaleurs, sans service adéquat;

ATTENDU QUE ce service d'urgence à Paspébiac et son territoire élargi dessert une population de près douze mille (12 000) personnes et reçoit plus de mille neuf cents (1 900) appels sur une base annuelle, dont trente-sept (37 %) la nuit;

ATTENDU QUE le service ambulancier de Paspébiac dessert une bonne partie de la population de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Bonaventure;

ATTENDU QUE le ministère de la santé et des services sociaux a convenu en décembre 2017 d'octroyer un service horaire plutôt que de faction au service de Paspébiac;

ATTENDU QUE le nombre de nuits avec des bris de services et l'obligation de faire un déploiement dynamique de manière régulière (un (1) véhicule sur trois (3) est retiré la nuit);

ATTENDU QUE cet état de fait ne permet pas une couverture adéquate lors d'appels d'urgence sur tout le territoire couvert;

ATTENDU QU'UNE intervention pour crise cardiaque, les premiers dix (10) minutes sont d'une importance cruciale pour la santé de la personne en situation d'urgence;

ATTENDU QUE la Gaspésie connaît une pénurie de personnel en soins préhospitaliers d'urgence sans précédent, plus de quarante (40) postes non comblés sur le territoire gaspésien;

ATTENDU QUE la région a des difficultés à recruter le personnel nécessaire;

ATTENDU QU'II faut s'attarder à trouver des solutions de rechange et ou temporaire afin de suppléer à ce manque de techniciennes et techniciens en soins préhospitaliers d'urgence;

ATTENDU QUE le Ministère de la santé et des services sociaux a créé ou créera un comité de suivi afin d'optimiser la transformation des services préhospitaliers d'urgence prévue en horaire à l'heure;

ATTENDU QU'UN bris de service à Paspébiac, son territoire périphérique et la région gaspésienne a un impact négatif important sur la capacité de la région de pouvoir recruter de nos nouveaux arrivants, n'ayant pas la prestation nécessaire de service pour toute la population;

ATTENDU QUE la Ville de Paspébiac veut s'assurer le maintien des services ambulanciers de qualité à Paspébiac ainsi que sur le territoire qu'elle dessert et la région gaspésienne et qu'elle veut implanter un cours collégial en soins préhospitaliers d'urgence rapidement pour offrir cette formation pour tout le territoire gaspésien;

ATTENDU QUE la Ville de Paspébiac est bien située géographiquement en Gaspésie pour joindre plusieurs futurs étudiants de la Gaspésie;

ATTENDU QUE la Ville de Paspébiac veut réunir tous les intervenants touchés de près ou de loin par l'offre de service sur le territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Roméo Briand**, appuyé par **Madame Solange Castilloux**, et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Paspébiac, au nom de sa population, celle environnante et la région gaspésienne réclame, de la direction du CISSS de la Gaspésie, du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et du Ministère de l'éducation des actions concrètes et efficaces afin de pallier rapidement à l'absence chronique de professionnels de la santé, en l'occurrence les techniciennes et techniciens en soins préhospitaliers d'urgence, afin d'assurer le maintien des services ambulanciers de qualité à Paspébiac ainsi que sur le territoire qu'elle dessert et la région gaspésienne et qu'ils appuient une démarche de la Ville de Paspébiac d'implanter un cours collégial en soins préhospitaliers d'urgence rapidement à Paspébiac pour offrir cette formation pour tout le territoire gaspésien;

QUE cette résolution soit transmise à Madame Marie-Ève Proulx, Ministre délégué au développement économique régional et responsable de la région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, à Madame Danielle Mc Cann, Ministre de la Santé et des Services sociaux, à Monsieur Jean-François Roberge, Ministre de l'Éducation, à Madame Chantal Duguay, présidente-directrice générale du CISSS ainsi qu'aux conseils des maires des MRC de la Gaspésie pour appuyer la demande de la Ville de Paspébiac.

17. APPEL D'OFFRES – COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RECYCLABLES ET MATÉRIAUX SECS

2019-10-319

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux
APPUYÉ PAR : Monsieur Henri Alain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Paspébiac fasse un appel d'offres public afin d'obtenir une soumission pour la cueillette, le transport et la disposition des matières résiduelles, recyclables et les matériaux secs sur son territoire.

DÉSIGNER comme mandataire Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim à préparer l'appel d'offres pour la collecte, le transport et disposition des matières résiduelles, recyclables et matériaux secs.

18. DONNS – CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SAINT-SIMÉON/PORT-DANIEL

2019-10-320

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Florian Duchesneau
APPUYÉ PAR : Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FAIRE un don d'un montant de 75 \$ au Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel pour leur journal de liaison.

19. RAPPORT DES CONSEILLERS

- **Madame Solange Castilloux, conseillère au siège numéro 1**

Madame Castilloux fait un compte-rendu de ces points :

- ✓ Plan d'urgence; Option aménagement; Comité jeunesse;
Souligne le bon travail de l'équipe à la Marina de Paspébiac

- **Madame Nathalie Castilloux, conseillère au siège numéro 2**

Madame Castilloux fait un compte-rendu de ces points :

- ✓ Option aménagement; Comité jeunesse; Plan urgence; Assemblée générale annuelle des Habitations populaires de Paspébiac et autres points

- **Monsieur Henri Alain, conseiller au siège numéro 3**

Monsieur Alain fait un compte-rendu de ce point :

- ✓ Projet bar rayé

- **Monsieur Florian Duchesneau, conseiller au siège numéro 4**

Monsieur Duchesneau fait un compte-rendu de ces points :

- ✓ Travaux publics; Asphalte.

- **Monsieur Hébert Huard, conseiller au siège numéro 5**

Monsieur Huard nous fait part de son opinion sur l'embellissement du Centre culturel

- **Monsieur Romeo Briand, conseiller au siège numéro 6**

Monsieur Briand fait un compte-rendu de ce point :

- ✓ Site Historique du Banc-de-pêche

20. AFFAIRES NOUVELLES

- Aucune

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-10-321

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR : Monsieur Florian Duchesneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

que la séance soit levée. Il est 20 h 28.

Régent Bastien, maire

Annie Chapados, greffière-adjointe